

# COMMUNE DE SAINT LAURENT SUR MER

-----

## COMPTE RENDU Du CONSEIL MUNICIPAL 21 MAI 2015

-----

L'an deux mil quinze, le jeudi 21 mai à 20h30, le Conseil municipal de la commune de SAINT LAURENT SUR MER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe LAILLIER,

**Présents** : Philippe LECLERC, 1<sup>er</sup> adjoint, Jocelyne LASNON, 2<sup>ème</sup> adjoint, Fabrice LEBON, 3<sup>ème</sup> adjoint, Denis MADOUASSE, Gilles RICHARD, Philippe HEBERT, Jean-Jacques HARDEL, Alain LECONTE, DUPONT Christine conseillers municipaux.

**Absents excusé(e)s** : Mickaël ANGER

*Date de convocation du Conseil Municipal : 18/05/2015 - Secrétaire de séance : Jocelyne LASNON*

### **1- DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX EFFACEMENT RESEAU TELECOM RUE B.ANQUETIL**

Suite à la délibération du conseil municipal du 30 janvier 2015 approuvant les travaux d'effacement du réseau télécom sur la rue Bernard Anquetil, une demande d'aide financière a été faite auprès du Conseil Général.

Une aide financière du Conseil Départemental (anciennement Conseil Général) « APCR » est possible pour un montant de 32 200 € sous réserve qu'il n'en soit pas demandé d'autre à ce titre pour une durée de 4 ans.

Le conseil décide donc :

- De demander une aide financière au Conseil Départemental dans le cadre d'un contrat de 4 ans
- Autorise le maire à signer le contrat correspondant

Voté à l'unanimité des membres présents

### **2- SUBVENTIONS 2015**

Un crédit global de 2500 € a été voté lors du vote du budget. Il est décidé de verser les subventions suivantes :

- Association Omaha Beach Bedford : 100 €

- Enfants DO : 20 €
- U S Trévières : 20 €
- EOLIA : 1000 €
- OTI pour Omaha Festiv : 100 €
- ADTLB : 150 €
- Autres subventions (crédit disponible) : 1110 €

### **3-AFFAIRES DIVERSES**

Exposition : Une exposition sur l'histoire de la plage d'or avant et après le débarquement aura lieu courant juin

Rampe : une rampe d'accès va être installée sur les escaliers face au monument des braves. Deux devis ont été présentés :

- 1- de « la ptite forge » pour 2 rampes en acier galvanisé pour un montant de 1760 €
- 2- de « mecanor » pour 1 rampe en inox posé et installée pour un montant de 1100€

Le conseil municipal décide de signer le devis de « mecanor » pour la rampe en inox

Certifié exact, le 21 mai 2015,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,